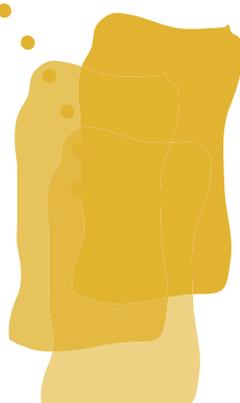


Projet Educatif de Territoire

Commune de La Chapelle des Marais (44)



SOMMAIRE

Préambule	p.3
Les ambitions du projet politique 2020 - 2026	p.4
I. CONTEXTE	p.5
1.. Le territoire communal	
2. Enjeux pour les années à venir	p.8
II. LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE	p.9
1. Le Comité de Pilotage (COFIL)	p.9
2 Le partenariat	p.10
a. - Partenaires institutionnels	
b. - Partenaires associatifs	
c. - Services municipaux	
d. - Autres partenaires	
3. La place des parents	p.10
4. L'information et la communication en direction des parents	p.11
5. L'articulation du PEDT avec les autres dispositifs	p.11
6. Le PEDT et les projets d'écoles	p.11
7. Les parcours Educatifs	p.12
8. Education, Citoyenneté, Laïcité et Valeurs de la République	p.13
9. Prise en compte du Handicap	p.13
10. Formation des Acteurs	p.13
III. L'ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE EDUCATIVE EXISTANTE	p.14
1 - Le Multi accueil	p.14
2 - La Maison d'Assistants Maternels	p.15
3 - Le Relais Petite Enfance intercommunal	p.15
4 - Les établissements scolaires	p.16
5- Les accueils périscolaires	p.17
6 - Les activités extrascolaires	p.19
7- Les publics adolescents	p.20
8 - Les séjours éducatifs	p.21
9- Le mercredi	p.21
IV. ORIENTATION	p.22
V . OBJECTIFS ET ACTIONS	P.22
1 - Sensibiliser les enfants à la Citoyenneté, l'Engagement et la Solidarité	P.22
2 - Promouvoir la santé et le Bien-être des enfants	p.23
3 - Renforcer le partenariat avec les acteurs locaux	p.23

Préambule

La commune de La Chapelle des Marais s'est engagée dans une démarche volontariste en matière de politique éducative, en affichant des objectifs forts pour une mise en œuvre d'actions variées, accessibles au plus grand nombre et des moyens tant humains que matériel et financiers à la hauteur de ses projets.

Le PEdT a pour objectif d'encadrer, de structurer et d'articuler tous les temps de l'enfant, quel que soit son âge, pour une meilleure prise en compte des besoins et du rythme de chaque enfant et adolescent. Le projet éducatif donne une ligne directrice pour renforcer la cohérence et la complémentarité entre les différents temps : scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Christelle PERRAUD

Adjointe Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire

COLLECTIVITE TERRITORIALE PORTEUSE DU PROJET : Commune de La Chapelle des Marais

Elue en charge du dossier : Christelle PERRAUD, Adjointe Enfance, Jeunesse et Vie scolaire.

Adresse : Mairie - 16 rue de la Brière
44 410 LA CHAPELLE DES MARAIS

Téléphone : 02 40 53 22 02

E mail : contact@lachapelledesmarais.fr

Référente technique : Marylène BEAUMANOIR, Responsable du service Enfance, Jeunesse et Vie scolaire

Adresse : Mairie - 16 rue de la Brière
44 410 LA CHAPELLE DES MARAIS

Téléphone : 02 40 53 92 92

E mail : maisonenfance@lachapelledesmarais.fr

Les ambitions du projet politique 2020 - 2026

La commune de La Chapelle des Marais, conformément à son programme politique de Mars 2020, a mis en avant 5 grandes thématiques pour répondre aux besoins et aux attentes de ses habitants et ainsi améliorer leur qualité de vie sur la commune :

- Valoriser et développer une culture commune
- Améliorer et développer l'inter communalité
- Maintenir et maîtriser les finances
- Soutenir et amplifier la Solidarité
- Améliorer et adapter le cadre de vie des Marais Chapelains

Deux de ces 5 axes visent plus particulièrement l'Education, l'Enfance, la Jeunesse et le soutien aux familles :

Valoriser et développer une culture commune en :

- soutenant le Conseil Municipal des Enfants
- adaptant et restructurant l'Esp'ado
- créant un skate park
- créant un parcours santé

Soutenir et amplifier la Solidarité sur le territoire en :

- adaptant les tarifs de la cantine aux ressources des familles.
- accompagnant la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles

Ce sont ces orientations politiques qui servent de guide à la construction du Projet Educatif de Territoire , en cohérence avec le Projet Educatif Local existant.

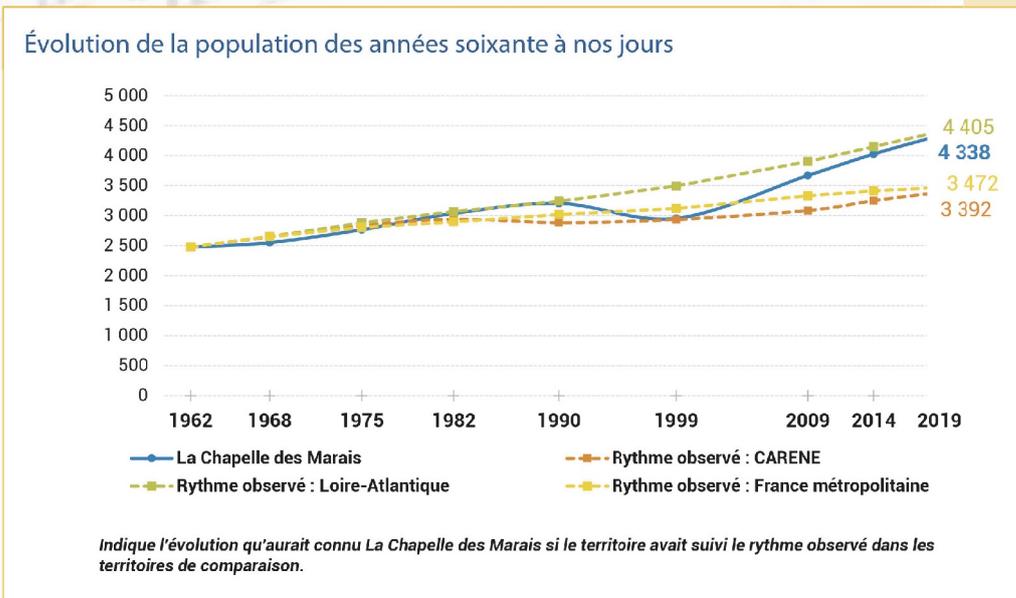
I. CONTEXTE

1. Le territoire communal

La Chapelle-des-Marais est située au nord des marais de la Brière, à 25 km au nord de Saint Nazaire, 42 km au sud de Redon et 67 km au nord-ouest de Nantes.



Le cabinet COMPAS, chargé de l'analyse des besoins sociaux pour le CCAS de La Chapelle des Marais, a rendu une synthèse du portrait social de la commune le 25 Février 2022.



Plus de 4 300 habitants réguliers au dernier recensement, soit une forte tendance à la hausse depuis 5 ans (+8%).

Une dynamique démographique supérieure à celle de la CARENE depuis le début des années 2000.

Une croissance démographique qui repart après une tendance à la baisse dans les années 1990.

Plus de 660 familles vivant sur la commune

Familles avec enfant(s) âgés de moins de 25 ans parmi les ménages

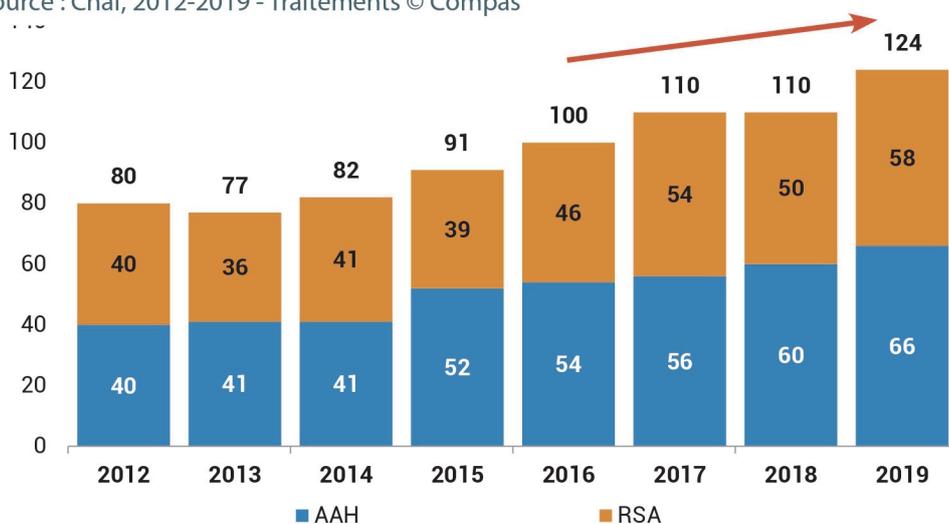
Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Familles avec enfant(s)	
	Nbre	Part (%)
Besné	537	44,0
Donges	1 293	40,8
Montoir-de-Bretagne	1 044	34,4
Pornichet	1 188	21,6
Saint-André-des-Eaux	1 091	42,7
Saint-Joachim	590	33,5
Saint-Malo-de-Guersac	492	36,1
Saint-Nazaire	9 255	26,3
Trignac	1 196	34,4
La Chapelle des Marais	663	37,6
CARENE	17 349	29,4
CARENE (Hors Saint-Nazaire)	8 094	33,9
Loire-Atlantique	202 226	32,0
France métropolitaine	9 062 842	31,3

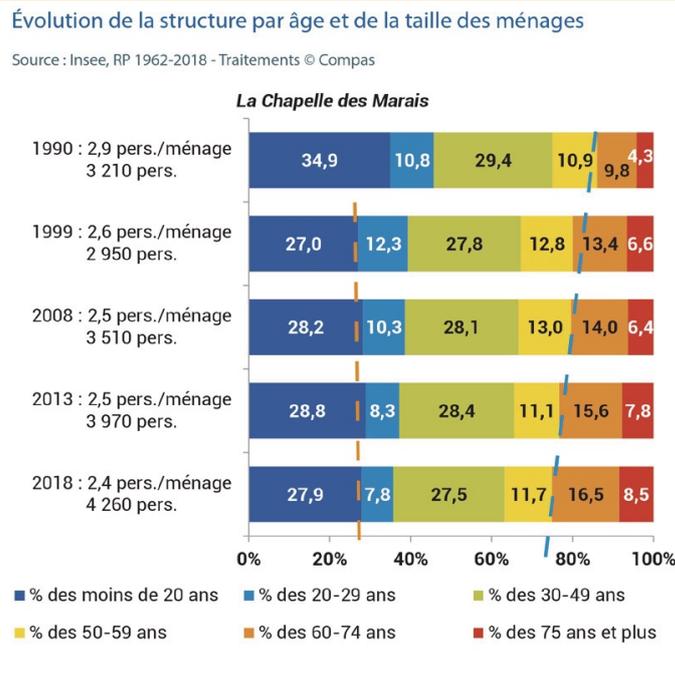
Plus de 120 ménages allocataires de minima sociaux :
- une tendance à la hausse depuis 2015

Évolution des allocataires des minima sociaux

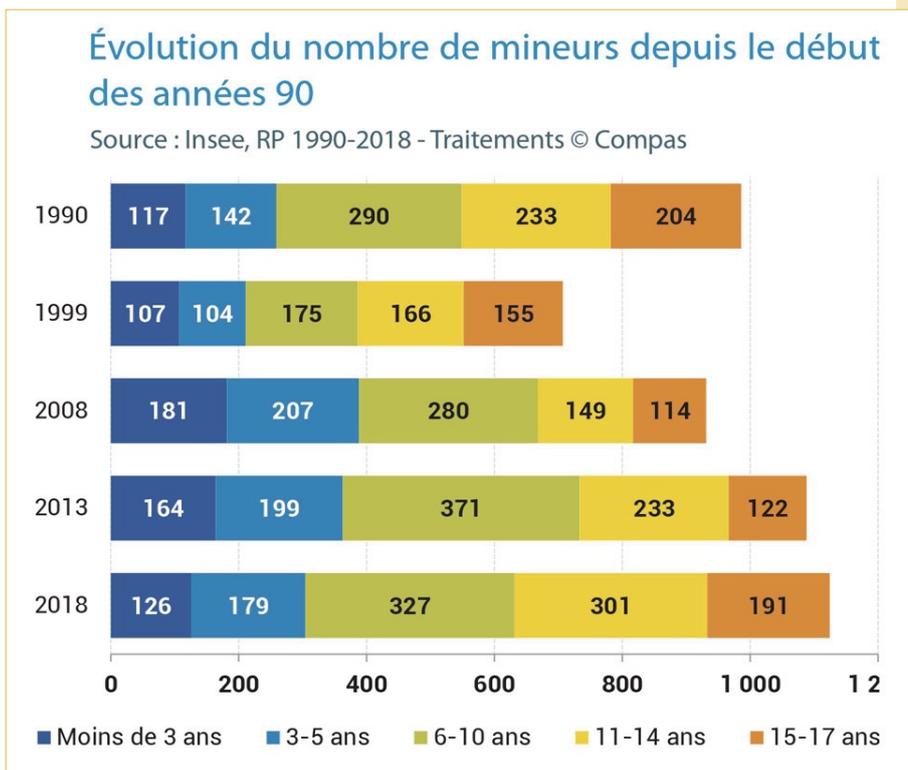
Source : Cnaf, 2012-2019 - Traitements © Compas



Une part des moins de 20 ans qui a tendance à se stabiliser



La tranche d'âge des 11-17 ans qui ne cesse d'augmenter depuis 10 ans, alors que celle de la petite enfance, enfance ne font que diminuer.



Par conséquent, des enjeux pour les années à venir :

- Rendre (tous) les services présents sur la ville accessibles à des populations fragilisées
- Des réponses à adapter autour des services aux familles, modes d'accueil...
- Une attention particulière auprès des familles monoparentales qui sont les plus exposées au risque de pauvreté
- Des actions ciblées en terme d'accompagnement à la parentalité, et notamment pour les parents isolés d'adolescents
- Une attention particulière auprès des 11-17 ans et plus



II. LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

1. Le Comité de Pilotage (COFIL)

Le COFIL a été en sommeil en 2020 et 2021 après une absence de plus de six mois de la Coordinatrice Enfance Jeunesse, alors que de nouveaux élus prenaient leur place au sein de la Collectivité et s'emparaient des différents dossiers inhérents à l'Enfance, la Jeunesse et la vie scolaire.

L'une des premières missions de la nouvelle coordinatrice a été d'accompagner les élus du service dans la mise en œuvre de leur projet politique et de s'approprier les différents dossiers dont le PEDT.

Les Directrices de l'ALSH et du Multi accueil ont assuré l'intérim et la pérennité du projet par le maintien des différents temps d'accueil et des projets d'animation.

Le COFIL est quant à lui à relancer. Il est convenu dans un premier temps, de rencontrer individuellement les différents acteurs afin de leur expliquer la démarche du PEDT et de participer au diagnostic. Un questionnaire a été adressé aux associations adhérentes à l'Office Municipale de la Vie Associative (OMVA) afin de recueillir leurs observations et constats par rapport au public cible, à savoir les 0-15 ans et leur parents.

De la même façon, les directrices des deux écoles de la commune ont été consultées sur les mêmes questions.

Une restitution leur sera faite avant l'été 2023 avec la présentation du PEDT 2023-2026. Régulièrement, l'évolution des projets mis en place et leur évaluation sera soumis au COFIL.

Ce dernier a un rôle consultatif et évaluatif avant les prises de décisions politiques.

Il est composé de :

Mr Le Maire

- L'élue à l'Enfance, la Jeunesse et la Vie scolaire de la commune
- 2 élus du Conseil Municipal
- Des élus du Conseil Municipal des enfants et leur animateur
- La directrice générale des services
- La responsable du service Enfance Jeunesse et Vie scolaire
- La directrice du Multi accueil
- La directrice des accueils de loisirs et péri scolaire
- Le responsable de l'Esp'Ado
- L'animatrice du REP intercommunal
- Les chefs d'établissement des 2 écoles
- Des représentants de parents d'élèves
- Des représentants d'associations locales

2 Le partenariat

a. Partenaires institutionnels

- CAF/MSA
- DASEN
- DDCSPP
- Ecole publique « Les Fifendes »
- Ecole privée « Ste Marie »

b. Partenaires associatifs

- Associations culturelles : ADAMAC (poterie) Ateliers rencontres et échanges (vannerie)
- EPADH « La Chalandière »
- Football Club La Chapelle des Marais
- APEL
- Amicale Laïque

c. Services municipaux

- La Médiathèque
- Service Enfance Jeunesse
- Service Culturel
- Service Communication
- Services Techniques
- OMVA - OMS
- Le Conseil Municipal des Enfants

d. Autres partenaires

- OGEC (Organisme de Gestion de l'école privée)
- l'UPAM (Unité de Production Alimentaire Mutualisée)
- La CARENE
- Le PNRB (Parc National Régional de Brière)

3. La place des parents

De façon formelle, les parents sont associés au projet, via les représentants d'élèves consultés lors du COFIL, des Conseils d'école et des réunions de parents, afin de partager les objectifs et les actions mises en place. Un questionnaire leur est envoyé une fois par an pour mesurer leur degré de satisfaction relatif aux services et actions proposées. Par ailleurs, des échanges informels ont lieu lors d'événements conviviaux, de soirées-veillées et/ou lors de la fermeture du service.

Il nous paraît essentiel de tisser des liens relationnels avec les parents afin, entre autre, de les informer sur notre démarche pédagogique et nos objectifs et ainsi de les associer à cette démarche.

4. L'information et la communication en direction des parents

Les familles sont informées des différentes actions et projets par mail, sur le site de la commune, le panneau d'affichage lumineux de la commune, dans le magazine municipal, en Mairie, sur l'espace Famille, par affichettes à l'entrée de la Maison de l'Enfance et par flyers remis dans les cahiers de transmission de chaque classes (publiques et privées). Pour les plus grands (13/15 ans), un groupe WhatsApp a été créé.

L'objectif est de poursuivre avec ces techniques de communication en y ajoutant l'application « e primo » dont est dotée l'école publique, et faire appel plus régulièrement à la presse locale, à la fois pour informer mais aussi pour valoriser les actions mises en place.

La version papier est consultable en Mairie et à la Maison de l'Enfance et le PEDT sera mis en ligne sur le site de la commune.

5. L'articulation du PEDT avec les autres dispositifs

Les objectifs du PEDT s'articulent autour des orientations du Projet Educatif Local et des axes de travail retenus pour la Convention Territoriale Globale (la CTG a été signée en Décembre 2022 sur notre territoire et va se mettre en place tout au long de l'année 2023).

L'orientation et les objectifs du PEDT doivent enrichir et s'enrichir des contenus des autres dispositifs.

6. Le PEDT et les projets d'écoles

Les projets d'école et les projets pédagogiques des accueils de loisirs (périscolaire, extrascolaire) sont présentés lors du premier conseil d'école en Septembre. Les axes de travail des uns et des autres sont toutefois abordés en amont afin de visualiser les objectifs communs et de coordonner les actions.

La Directrice de l'ALSH est conviée à tous les Conseils d'école, le premier étant l'occasion de présenter le projet pédagogique de l'ALSH pour l'année à venir.

Des réunions de concertation entre les Directrices du Multi accueil et de l'ALSH d'une part et les Directrices des écoles d'autre part, vont être mises en place dans le but d'améliorer la circulation des informations en lien avec les enfants accueillis et leur familles, et permettre une cohérence dans la prise en compte de besoins spécifiques.

7. Les parcours Educatifs

La commune de La Chapelle des Marais est inscrite dans le dispositif partenarial du Projet Culturel de Territoire (PCT) et signataire de la convention cadre avec la CARENE (Communauté d'agglomération de la région Nazairienne et de l'Estuaire).

L'espace jeunes a pu bénéficier d'activités du PCT. (Les Drapés aériens, une Rencontre et des ateliers avec une comédienne)

Des classes de l'école des Fifendes ont pu assister à un concert décentralisé des Folles Journées au Théâtre de St Nazaire incluant un parcours Educatif Artistique et Culturel avec l'école.

En cours, dans le cadre de l'année d'expérimentation EAC, deux projets :

L'école Les Fifendes - Nicolas TURON

Un projet d'écriture avec les dix communes de La Carène, ils sont accompagnés par Nicolas TURON. Au fil de leurs rendez-vous et balades dans la commune, ils vont écrire un chapitre de l'ouvrage. Ouvrage qui sera publié en juin 2023.

L'école Ste Marie avec Le VIP

Après avoir découvert l'univers artistique du duo Samifati lors d'une séance en classe, les élèves ont capté des sons et des images dans des lieux qui leur ont été proposés par d'autres classes participant au projet sur une autre commune. Ce contenu visuel et sonore sera monté lors d'une prochaine séance (entre le 4 et le 7 avril) et constituera la base de l'œuvre interactive construite par chaque classe.

L'ensemble de ces réalisations sera donné à voir, entendre et manipuler le 12 mai au VIP lors d'une restitution collective, juste avant un concert de Samifati pour les élèves.

D'autres actions dans le cadre de l'Education Artistique et Culturel pourraient être élargies aux enfants inscrits à l'extrascolaire, **la musique instrumentale et vocale en premier choix et les arts plastiques en deuxième choix.**

D'autre part, la Commission Culture permet à chaque école, suite à sa convention signée avec Musique et Danse en Loire Atlantique depuis 1981 :

- d'avoir accès à des ateliers de pratiques musicales ou chorégraphique en fonction du choix de l'équipe pédagogique.
- aller au spectacle : en complément des ateliers de pratique artistique

Sans oublier, les expositions de La Médiathèque en partenariat avec la BDLA et les spectacles proposés par le secteur jeunesse.

Et aussi, à la Salle Kraft, un spectacle par année scolaire aux enfants des écoles accompagnés par un temps de médiation:

- en 2022, Chiffons sous La Pluie de la compagnie AMARANTE, spectacle mêlant le mime, le cinéma muet, les ombres chinoises avec un décor déroulant sur une bande son pour les classes de maternelles et CP.
- en mars 2023, BOUM BAP, de la Compagnie S, classes élémentaires.

8. Education, Citoyenneté, Laïcité et Valeurs de la République

La première élection du Conseil Municipal des Enfants de la commune a eu lieu en 2010. Le CME fonctionne avec 15 à 16 enfants de CM1 et CM2. Le CME est renouvelé tous les ans à 50%. L'animateur en charge du CME, passe dans chaque classe de CM, dans les deux écoles afin de présenter le projet et motiver les futurs candidats. Chaque année les enfants élus des deux écoles de la commune (8 enfants de chaque école) sont accompagnés par l'animateur et un élu en charge de l'Enfance, la Jeunesse et la Vie scolaire. Ils sont répartis en deux commissions et se réunissent environ 12 fois par an. Les enfants participent aux manifestations et événements de la commune, tel les journées de commémoration, Festi Noël, les 250 ans de la commune. Ils distribuent chaque année des gilets jaunes aux enfants entrant au CP et les sensibilisent aux risques routiers. Ils ont vu un de leur projet de grande ampleur se réaliser en 2021 « Le skate Park ». Ils sont sensibiliser au développement durable par le biais d'actions tel que la réalisation de nichoirs pour oiseaux, et l'élaboration d'un parcours santé.

Chaque année, de nouveaux projets sont définis par le CME.

Les actions proposées pour l'année à venir s'appuient sur la Solidarité et la convivialité intergénérationnelle (soirées jeux), en cohérence avec l'objectif du Mieux vivre ensemble.

9. Prise en compte du Handicap

Des PAI (Projet d'Accueil Individualisé) sont mis en place dans les écoles, au périscolaire, pour accueillir et accompagner au mieux les enfants atteints de troubles de la santé. Le passage et le partage d'informations entre Directrices des écoles et celle de l'ALSH ont lieu régulièrement, en fonction des besoins, pour répondre au mieux aux diverses situations. L'accueil d'enfants porteurs de handicap est adapté et individualisé, en concertation avec la famille.

Afin de pouvoir accueillir ces enfants sur les temps Extrascolaires et offrir un temps de répit à la famille, nous mobilisons un animateur pour l'encadrement.

Des actions de sensibilisation autour du respect des différences (physique, sociales, culturelles) seront mises en place notamment en perspective des jeux para olympique et en lien avec l'intention annoncée du « Mieux se connaître pour Mieux vivre ensemble ».

L'espace jeunes notamment, continuera sa découverte de différents handi sports, tout au long de l'année à chaque vacances scolaires, et ce jusqu'en 2024. Un temps fort autour de la Fête du Sport est programmée en Juin 2024 en partenariat avec l'Office Municipal des Sports et l'Office Municipal de la Vie Associative.

10. Formation des Acteurs

Des formations liées à l'accueil d'enfants porteurs de handicap serait un plus pour le développement des compétences des animateurs. Pour l'heure, à La Chapelle des Marais, nous accueillons quelques enfants qui présentent plutôt des troubles du comportement.

En 2023, l'équipe de professionnels a bénéficié d'un apport sur les CPS (Compétences Psychosociales) pour les enfants de 8 à 11 ans. Une des animatrices a participé à la formation de trois jours proposée par l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé). D'autres animateurs devraient s'y inscrire tout au long des prochaines années et être en mesure d'animer des ateliers au sein des écoles, de l'ALSH et de l'Espado (espace jeune).

Les animateurs suivent des formations visant l'acquisition de nouvelles techniques d'animation. En moyenne, les animateurs partent 4 fois par an en formation. En 2022, une formation sur la méthodologie de projet a été suivi par l'ensemble de l'équipe ALSH.

III. L'ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE EDUCATIVE EXISTANTE

Le PEdT concerne tous les enfants de 0 à 15 ans demeurant sur le territoire de La Chapelle des Marais.

1 - Le Multi accueil

C'est un lieu d'accueil collectif pour les enfants de 2 mois à 4 ans et agréé pour 20 places. Ce service est ouvert depuis Mars 2003 et propose différents types d'accueil pour répondre au mieux aux besoins des familles :

- Un accueil régulier (*garanti une place réservée à l'enfant*)
- Un accueil occasionnel (*inscription pour quelques heures ou une journée*)
- Un accueil pour des enfants porteurs de handicap (*sous réserve de pouvoir mettre en place un projet d'accueil individualisé*)
- Un accueil d'urgence (*accueil exceptionnel pour répondre temporairement à un accueil non anticipé*)

Horaires d'ouverture	Amplitude horaire	Amplitude hebdomadaire	Nbre de places agréées	Gestionnaire	Mission principale
7h30 - 19h	11h30	Lundi au vendredi	20 places	Mairie	Accueil collectif pour les enfants de 2 mois à 4 ans

Evolution du nombre de naissances dont les parents sont domiciliés à La Chapelle des Marais :

2017	45
2018	40
2019	41
2020	38
2021	44
2022	57

Après une baisse de la natalité sur la commune entre 2018 et 2020, les naissances sont de nouveau repartis à la hausse depuis 2021.

CONSTATS :

Les 20 places sont régulièrement occupées et chaque année au moment de l'attribution de places, la demande est plus forte que l'offre.

Il n'y a pas de possibilités d'augmenter le nombre de places au regard de la superficie des locaux, et des investissements très importants pourraient s'avérer disproportionnés dans quelques années si les effectifs venaient à baisser.

Les demandes sont étudiées chaque année avec beaucoup d'attention et selon une liste de critères bien définis.

PERSPECTIVES :

Les actions autour de la Parentalité vont être développées, notamment les matinées à thème avec les parents. En outre, leur place au sein de la structure sera retravaillée.

Le succès et l'intérêt de tous pendant la Semaine Petite Enfance invite à renouveler ce projet sur la commune et favoriser l'implication des parents. Enfin, les interventions extérieures (motricité, éveil musical,...) seront maintenues.

D'autres actions dans le cadre de l'Education Artistique et Culturel pourraient être élargies aux enfants inscrits au Périscolaire et à l'extrascolaire.

2 - La Maison d'Assistants Maternels

3 assistantes maternelles ont ouvert les portes de la MAM ABRACADABRA le 5 Janvier 2023 sous le statut d'association et avec le soutien de la commune qui lui loue une maison de 170 m² pour un loyer modeste.

La MAM a une capacité d'accueil de 12 places qui ont été, quasiment dès l'ouverture, toutes attribuées.

Horaires d'ouverture	Amplitude horaire	Amplitude hebdomadaire	Nbr de places agréées	Gestionnaire	Mission principale
7h - 18h30	11h30	Lundi au vendredi	12 places	Association ABRACADABRA	Accueil collectif pour les enfants de 2 mois à 4 ans

CONSTATS :

La commune s'est emparée de ce projet, qui date du dernier municipale, au regard des constats et problématiques qui se posent depuis plusieurs années sur l'accueil des jeunes enfants et qui s'intensifient sur notre commune mais aussi sur l'ensemble du territoire. La problématique n'est pas uniquement locale, elle est nationale. Le nombre de places en accueil individuel pour la petite enfance, essentiellement les 0-3 ans, est en baisse constante. Quant au nombre de places en accueil collectif, il est généralement à flux tendu. La demande de places, pour l'accueil des jeunes enfants aujourd'hui, est supérieure à l'offre.

PERSPECTIVES POUR LA COMMUNE :

Lien à créer et à faire perdurer entre les structures d'accueil de la Petite Enfance
Partenariat à développer sur la commune entre la MAM et les autres services et associations
Lisibilité et visibilité pour les familles

3 - Le Relais Petite Enfance intercommunal

Ce service a été créé, en 2003, par le Canton d'Herbignac, en partenariat avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et la DGAS (Direction Générale de Solidarité) du Conseil Départemental.

Il regroupe les communes suivantes : Herbignac, Assérac, La Chapelle des Marais, Saint-Lyphard.

Il s'agit d'un service intercommunal, libre et gratuit, destiné aux parents et aux assistantes maternelles agréées. Les 4 communes, liées par une convention pour le fonctionnement du RPE, s'accordent sur les orientations politiques à donner à ce projet commun.

Permanence à la Chapelle des Marais	Animations à La Chapelle des Marais	Nbr d'assistantes maternelles agréées sur la commune (2023)	Nbr d'assistantes maternelles en activité sur la commune (2023)	Nbr d'assistantes maternelles avec places disponibles (janvier 2023)
Vendredi sur RV de 14h à 17h	Vendredi 9h - 12h A la Maison de l'Enfance	48	37	20

CONSTATS :

Les constats sont les mêmes que pour le Multi accueil et la MAM, le nombre de places d'accueil est insuffisant par rapport au nombre de demandes.

Par ailleurs, trois de ces communes appartiennent à la communauté d'agglomération de CAP Atlantique alors que la commune de La Chapelle des Marais est rattachée à la communauté d'agglomération de La CARENE.

Sans poser véritablement de problèmes, les habitudes de travail intercommunales et les orientations peuvent différer d'un Conseil communautaire à l'autre.

PERSPECTIVES :

La volonté politique sur La Chapelle des marais est d'améliorer la communication et l'information en direction des parents de la commune.

4- Les établissements scolaires

Deux écoles, l'école publique Les Fifendes et l'école privé Ste Marie, organisent le temps scolaire sur 4 jours par semaine.

Elles comptabilisent au total, à la rentrée 2022/2023, 446 élèves de la maternelle à l'élémentaire :

NIVEAUX	Les Fifendes	Ste Marie
Niveau maternelle	74	80
Niveau élémentaire	133	159
TOTAL	207	239

CONSTATS :

Selon l'IPS*, les élèves scolarisés dans les deux écoles de La chapelle des Marais sont issus majoritairement d'un milieu d'ouvriers et/ou d'inactifs.

Le chiffre de l'année N correspond à une moyenne établie sur les élèves de CM2 retrouvés en 6ème, sur 5 années consécutives, entre les rentrées N-4 et N

	Public et Privé				
	Etab	Circo	Dept	Acad	France
Cadres supérieurs et enseignants	17,9	18,7	30,6	23,9	23,0
Cadres moyens	16,0	18,6	16,1	14,9	12,2
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	22,8	28,9	23,0	24,4	25,8
Ouvriers et inactifs	42,6	30,5	26,7	33,2	32,1
Non renseignée	0,6	3,3	3,6	3,6	6,8

* (Indice de Position Sociale : L'indice de position sociale des élèves est utilisé pour étudier et décrire les populations scolaires dans les écoles, collèges et lycées. La valeur de cet indice pour un établissement permet de savoir si les élèves sont en moyenne issus d'un milieu social plus ou moins favorable aux apprentissages.)

source : distribution par CPS des élèves CM2 année 2022-2023
Ministère de l'Education Nationale

Une veille est maintenue avec quelques familles en situation de fragilité, mais elles ne sont pas majoritaires. Chaque école fait face à l'accueil d'élèves présentant des troubles du comportement (1 privé, 4 public dont 3 élémentaires et 1 maternelle). L'école publique bénéficie de la présence de 2 AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)

L'accompagnement de quelques familles/enfants vers des propositions culturelles, de loisirs et/ou sportives serait intéressant (pauvreté culturelle, défaillance scolaire...)

Sur les deux écoles, les relations sont bonnes avec les parents. Ils participent facilement, et de façon ponctuelle à l'accompagnement des sorties et le jour des fêtes d'écoles.

Les parents élus dans les associations de parents d'élèves sont très investis, mais ils restent peu nombreux. On remarque un désinvestissement des parents qui font parfois preuve de trop d'individualisme dans leurs attentes vis-à-vis de l'école, avec une attitude de « consommateurs » (école privée, MDE) « Je paie donc on me doit » « C'est un service public donc on me doit »

D'une façon générale, les élèves sont respectueux envers les enseignants et le personnel scolaire. Il n'y a pas de conflits et l'ambiance est sereine.

Les enseignants relèvent toutefois, un manque de respect entre enfants, avec des comportements stigmatisants, accompagnés parfois d'attitudes verbales malveillantes.

L'implantation des écoles dans un environnement calme est rassurant et sécurisant. On ne retrouve pas les problématiques vécues en milieu urbain. La proximité d'espaces naturels est intéressante pour les projets d'école.

La commune située au Nord du département est éloignée des gros pôles culturels et autres infrastructures (piscines) tel St Nazaire et Nantes. Le moindre déplacement en car coûte de plus en plus cher.

PERSPECTIVES :

La notion du « Mieux se connaître pour Mieux vivre ensemble » reste une priorité dans les projets d'école. Une sensibilisation au racisme, au handicap, à la déférence, à la notion de partage sera le fil rouge tout au long des prochaines années.

5- Les accueils périscolaires

Accueil du matin : les enfants scolarisés dans les deux écoles de la commune peuvent être accueillis au sein de la Maison de l'Enfance à partir de 7h30. Deux animateurs(trices) prennent en charge les enfants où le temps calme est de rigueur avant d'être accompagnés en bus dans leurs écoles respectives. Les animateurs restent présents auprès des enfants jusqu'à la prise de relais par les ATSEM pour les enfants de maternelle et par les enseignants de l'élémentaire.

Pause méridienne : Ce service est géré par la Maison de l'enfance, avec 5 animateurs qui assurent la surveillance de la cantine et de la cour lors de la pause méridienne.

La collectivité contracte par le biais de la CARENE, avec l'UPAM, Unité de Production Alimentaire Mutualisée. Les repas sont livrés et confectionnés au sein du restaurant scolaire. Les ATSEM assurent la surveillance des repas des enfants de maternelle, alors que les animateurs surveillent les enfants de l'élémentaire.

Le temps après repas est laissé libre pour les enfants, dans le sens où les animateurs ne proposent pas d'ateliers ou de séances encadrées. Le temps et le nombre d'animateurs disponibles ne le permettent pas.

Accueil du soir :

Le matin, les enfants des deux écoles sont accueillis au Péri-scolaire dans les locaux de la Maison de l'Enfance. A 8h45, deux bus emmènent les enfants dans leurs écoles respectives. Ils sont accompagnés d'animateurs qui les encadrent jusqu'au portail de l'école pour les élèves de l'élémentaire, et jusqu'à la classe pour les maternelles.

Le soir, et depuis la rentrée 2021, les enfants de l'école publique des Fifendes restent dans les locaux de l'école. Une ancienne salle de classe est dédiée au Péri-scolaire et les animateurs ont leur propre matériel sur place. En effet, plus de transport possible en bus le soir. Ce qui a eu pour effet d'augmenter le nombre de places total pour l'accueil péri-scolaire : de 80 places avant 2021, nous sommes aujourd'hui en mesure d'ouvrir 100 places pour l'accueil des enfants scolarisés dans les deux écoles. Pour les enfants de l'école Ste Marie, moins éloignés, l'accueil péri-scolaire se fait toujours à la Maison de l'Enfance. Les animateurs vont les chercher à l'école et les accompagnent à pied.

Dans les deux cas, les transmissions se font le soir, entre animateurs et enseignants dans la mesure où les encadrants du Péri-scolaire sont présents dans chaque école. D'où une organisation de l'équipe d'animation différente : 3 animateurs restent au sein de l'école publique où se déroule l'accueil du soir et 3 autres animateurs prennent en charge les enfants à la sortie de l'école privée pour rejoindre la Maison de l'Enfance.

Activités péri-scolaires existantes (Matin, midi et soir)	Amplitude horaire	Nbr enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM	Gestionnaire	Mission principale
7h30 - 9h	1h30	60 (80 places)	oui	Mairie	Accueil des enfants scolarisés dans les 2 écoles à la MDE*
12h - 13h45	1h45	198		Mairie	Pause méridienne + repas des enfants scolarisés école publique
16h30 - 19h	2h30	60 (100 places)	oui	Mairie	Accueil des enfants scolarisés dans les 2 écoles : à la MDE* pour les enfants de Ste Marie, - au sein de l'école des Fifendes pour les enfants scolarisés dans cette école

* MDE : Maison de l'Enfance

Malgré une volonté forte des élus d'accueillir les enfants scolarisés dans les deux écoles dans un même lieu sur le temps péri-scolaire, à savoir la Maison de l'enfance, nous avons été contraints de délocaliser cet accueil à l'école des Fifendes pour les enfants scolarisés dans cette école. En effet, depuis la rentrée 2021, le transporteur n'a pu honorer sa prestation pour le transfert des enfants au départ des deux écoles.

6 - Les activités extrascolaires

Accueil de loisirs

La Maison de l'Enfance est un service municipal qui abrite, dans des locaux de plus de 500 m², un Multi accueil de 20 places et un ALSH de 48 places pour les enfants de 3 à 12 ans. Situé en plein cœur de ville, la structure est facilement accessible, proche des commerces, de la Médiathèque, de l'EHPAD, du complexe sportif, des écoles et d'un parc ombragé. Les locaux ont été rénovés en 2020 et 2021, avec la réfection des sols et des peintures intérieures. La configuration des locaux offre la possibilité de faire des petits groupes, par tranche d'âges et/ou par activité. Un jardin extérieur, avec une structure de jeux, donne l'avantage de pouvoir faire des activités extérieures sans quitter la structure, et en laissant la possibilité à ceux qui le souhaitent être au calme, de rester à l'intérieur dans des activités comme la lecture, les jeux de société, etc.

L'ALSH propose des activités décloisonnées afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des enfants et ainsi s'adapter à chaque tranche d'âge pour un accueil de qualité. Les projets d'animation sont élaborés par une équipe de 4 animateurs diplômés BAFA, dont une directrice avec le BAFA et un CAP Petite Enfance. Deux autres animatrices en CDD, titulaires du BAFA, complètent l'équipe. Lors des vacances scolaires, 6 à 8 animateurs saisonniers sont recrutés et l'ALSH est régulièrement sollicité pour accueillir des stagiaires BAFA.

Chaque année, et notamment lors de la programmation des vacances scolaires, l'équipe d'animation propose des activités à thème ainsi que des mini séjours l'été.

L'équipe pédagogique propose des activités ludiques et/ou créatives afin de permettre de développer, entre autres, des valeurs telles que la solidarité, le respect, le partage et la vie en collectivité.

Sur le même modèle de fonctionnement que l'accueil du Mercredi, les parents inscrivent leur(s) enfant(s) via l'Espace Famille, dans la limite des places disponibles. Un petit déjeuner et un goûter sont toujours proposés aux enfants.

Les activités proposées se fondent autour d'un thème qui est le fil rouge tout au long de l'année et/ou des mercredis.

Tous les deux ans, un projet Montagne est proposé aux enfants de 8-10 ans, n'ayant jamais pratiqué les sports d'hiver, en partenariat avec 2 autres communes voisines.

Durant l'été, des mini séjours sont organisés tout au long du mois de Juillet, chacun à destination d'une tranche d'âge particulière : les 6-7 ans durant 2 jours et une nuit, les 8-9 ans et les 10-13 ans durant 4 jours et 3 nuits.

Les 13-15 ans travaillent tout au long de l'année sur des projets auto financés mais qui n'ont pu avoir lieu ces trois dernières années en grande partie en lien avec la situation sanitaire.

Activités extrascolaires existantes	Amplitude horaire	Nbr enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM	Gestionnaire	Mission principale
Mercredis 7h30 - 19h	11h30	35 (52 places)	Oui	Mairie	Accueil des enfants de 3 à 12 ans pour des activités de loisirs
Vacances scolaires ALSH 7h30 - 19h	11h30	38 (48 places)	Oui	Mairie	Accueil des enfants de 3 à 12 ans à l'ALSH

CONSTATS :

Le « non investissement » et l'apparent désintérêt de certains parents pour la vie du Centre de Loisirs est un constat partagé par les Associations de parents d'élèves, les associations sportives, les écoles. Il est alors difficile de créer une relation de « partenariat » avec les parents visant les intérêts d'une « co-éducation ». Pour être co-éducateur, il faut co-construire ensemble.

PERSPECTIVES :

Quel que soit l'âge des enfants et la structure qui les accueille, des projets/actions seront mis en place sur les thèmes de la parentalité, la « co-éducation » et l'accompagnement des parents.

Une meilleure connaissance, par les parents, du projet pédagogique de l'ALSH devrait leur permettre de voir l'intérêt éducatif de l'APS et de l'ALSH, tout en répondant à leur besoin de garde.

7 - Les publics adolescents

L'espace dédié aux jeunes de 10 à 15 ans, l'ESPADO, a été relocalisé en 2022. Le lieu est plus central et beaucoup plus sécurisé au niveau des déplacements des jeunes. Il se situe au cœur du complexe sportif. Cet espace est un lieu d'apprentissage de l'autonomie et notamment pour les 13/15 ans à travers la gestion de projets autofinancés. L'Espado est un sas, un accompagnement entre cadre éducatif protecteur et sécurisant et prise d'autonomie.

Activités Esp'Ado	Amplitude horaire	Nbr de places agréées	Déclaration ACM	Gestionnaire	Mission principale
Vacances scolaires 13h30 - 18h30	5 h	24 places	oui	Mairie	Accueil de jeunes âgés de 10 à 15 ans

CONSTATS :

Les questions des temps d'ouverture de l'Espado et de l'accueil des plus de 15 ans sont récurrentes. En 2020, un sondage avait été mis en place pour pouvoir ouvrir une tranche d'âge supérieure (16/18). Cette enquête a fait apparaître une demande, mais trop faible pour pouvoir élargir le secteur jeunesse aux plus de 15 ans.

PERSPECTIVES :

Une réflexion sera menée sur la pertinence et la faisabilité d'un développement du secteur Jeunesse sur la commune.

Les jeunes ont besoin de s'approprier le nouvel espace qui leur est dédié en participant aux travaux de peinture et à son aménagement. La place des parents y est aussi très valorisée puisque certains se disent prêts à participer à ces travaux.

8 - Les séjours éducatifs

Des séjours différenciés pour les enfants de 6 à 15 ans, sont organisés chaque été (3 durant le mois de Juillet) et un séjour à la neige tous les deux ans, organisés en partenariat avec deux communes du territoire. Des actions d'autofinancement sont mises en place par les jeunes de 13-15 ans pour organiser et financer leur propre projet.

CONSTATS :

Les séjours sont très prisés à la fois par les enfants et par leurs parents, ce qui, sur certains séjours, oblige à clôturer les inscriptions avec une liste d'attente. Cela dénote un vrai intérêt et une vraie satisfaction des séjours proposés.

PERSPECTIVES :

L'offre de séjours éducatifs va se poursuivre pour les enfants des différentes tranches d'âge. Le séjour des plus petits (5-6 ans) qui a pour objectif la découverte du camping et de la vie en collectivité sera, à partir de l'été 2023, agrémenté d'activités portée par des prestataires extérieurs, comme pour les plus grands.

9 - Le Mercredi

Créneaux horaires	Amplitude horaire	Nbr de places agréées	Déclaration ACM	Gestionnaire	Mission principale
7h30 - 19h	11h30	52 matin 48 ap.midi	oui	Mairie	Accueil des enfants de 3 à 12 ans

Les parents inscrivent leur(s) enfant(s) via l'Espace Famille, dans la limite des places disponibles.

Les activités proposées se font en cohérence avec le projet pédagogique, avec des partenariats qui perdurent (Médiathèque, EHPAD) et d'autres qui se nouent en fonction des animations proposées (Ludothèque, ALSH des communes voisines...). La programmation des animations peut aussi s'organiser en lien avec des événements ou des manifestations communales (250 ans de la commune)

Les animateurs partent régulièrement en formation afin d'enrichir « leur boîte à outils » sur les techniques d'animation.

CONSTATS :

Il existe des partenariats qui s'inscrivent dans la durée et d'autres qui se créent en fonction des projets/actions en cours.

PERSPECTIVES :

Il sera important de maintenir une veille par rapport aux familles fragilisées, et la partager avec le CCAS.

De nouveaux projets sont en gestation comme la création d'une ludothèque. A court terme, il s'agira d'aller au-devant du public (enfants/parents/grands-parents) en proposant des animations jeux dans les différents villages de la commune et dans des lieux stratégiques du centre bourg.

A moyen et long terme, un lieu fixe pourrait être créé pour le prêt de jeux et les animations.

IV - Orientation

« Mieux se connaître pour mieux vivre ensemble »

- Par le respect de l'autre et de ses différences
- Par l'apprentissage de la vie citoyenne
- Par la prévention des violences, conflits et conduites à risques
- Par l'accompagnement à la Parentalité

Sensibiliser les enfants à la Citoyenneté, l'Engagement et la Solidarité (Parcours Citoyen)

Promouvoir le Bien-être des enfants et des jeunes (Parcours Santé)

Renforcer le partenariat avec les acteurs locaux (PEAC)

V - Objectifs et Actions

1 - Sensibiliser les enfants à la Citoyenneté, l'Engagement et la Solidarité

Mettre en œuvre une dynamique collective et individuelle responsable et solidaire

Actions citoyennes : Tri des déchets pause méridienne - action nettoyage déchets sur les espaces publics très fréquentés par les jeunes. Projet Watty école des Fifendes

Actions de Solidarité par le Conseil municipal des Enfants avec des actions autour de la Solidarité (vente au profit des Restau du Cœur) et des rencontres conviviales et intergénérationnelles (soirées jeux ouvertes à tous)
Projet Ludothèque - Education aux médias et réseaux sociaux avec l'association « Les pieds dans le Paf » et la médiathèque pour apprendre à décrypter images et messages.

Actions de découverte des handi sport, un après-midi à chaque vacances scolaire, un temps fort en Juin 2024 lors des Para olympiques.



2 - Promouvoir la santé et le Bien-être des enfants

Renforcer les attitudes favorables pour la santé

Prévenir les comportements à risques

Apprendre à maîtriser ses émotions et ses comportements

Activités sportives : initiation Kinball - tournois sportifs - espace motricité pour les tous petits - cycles motricité Multi accueil -

Activités culturelles : Matinées contées avec la Médiathèque(RPE et Multi accueil - ALSH) Expos et Lecture à haute voix (Ecoles)-

Animations parents - enfants : Atelier massage des bébés, Rencontres et échanges thématiques avec les parents du Multi accueil dans le cadre du REEAP, matinées passerelles entre le Multi accueil et les écoles maternelles, ateliers motricité et musicale.

Actions Prévention Santé : Projet avec la Ligue contre le cancer Espace sans Tabac,

FD de Cardiologie : alimentation, activités physiques, prévention sur le harcèlement, le racisme -Apprendre à maîtriser ses émotions et ses comportements

Formation professionnelle pour les animateurs aux Compétences Psychosociales des 8-11 ans- Animations CPS dans les écoles



3 - Renforcer le partenariat avec les acteurs locaux

Favoriser une culture commune

Evaluer régulièrement le niveau de partenariat pour améliorer son fonctionnement

Actions concertées avec les associations locales/territoriales : ADAMAC initiation poterie - Le Coupis fabrication de pain - caserne de pompiers PSC1 jeunes - EHPAD La Chalandière projet musique- Ludobus Nantes - Participation aux manifestations communales : 250 ans - Festi Noël - Fête de la musique

Partenariats inter communaux (séjour Montagne - animation jeunes)

PEAC : Ecriture d'une nouvelle policière école publique - installation interactive entre vidéo et musique école privée